



Rapport d'activité FFCNC 2020



Chasser



Découvrir



Partager

Le mot du président



Prendre le temps de faire le point sur les actions conduites par la structure que l'on préside est un exercice très agréable. C'est une façon en effet de faire connaître bien évidemment les principales actions menées par la Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie (FFCNC) tout au long de l'année 2020, mais aussi et surtout, de partager avec vous cette belle aventure humaine.

Ce rapport d'activité est toutefois très loin d'être exhaustif, puisque les actions quotidiennes d'accueil, d'écoute, d'information ou encore de suivis et de bilans des opérations mises en œuvre n'y sont pas évoquées. Elles constituent pour autant une partie importante du temps de travail de l'équipe fédérale.

Comme vous le verrez dans ce document, l'année 2020 a encore été une grande aventure menée tambour battant, malgré les quelques perturbations liées à l'arrivée d'une invitée surprise, la covid-19, au confinement qui en a résulté et aux événements sociaux de fin d'année.

Soyez assurés du dévouement sans faille des administrateurs et élus de la FFCNC, comme de celui de l'équipe salariée, pour répondre à vos questions et défendre vos droits et votre passion.

Je vous souhaite à tous de belles journées de chasse.

Très cordialement,

Le président, Pierre AUBE

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pierre Aube', written in a stylized, cursive script.

Sommaire

1. La vie fédérale - p 3



2. Modalités d'intervention - p 9

3. Partenariats techniques et financiers - p 13



4. Chiffres clés de l'année - P 14

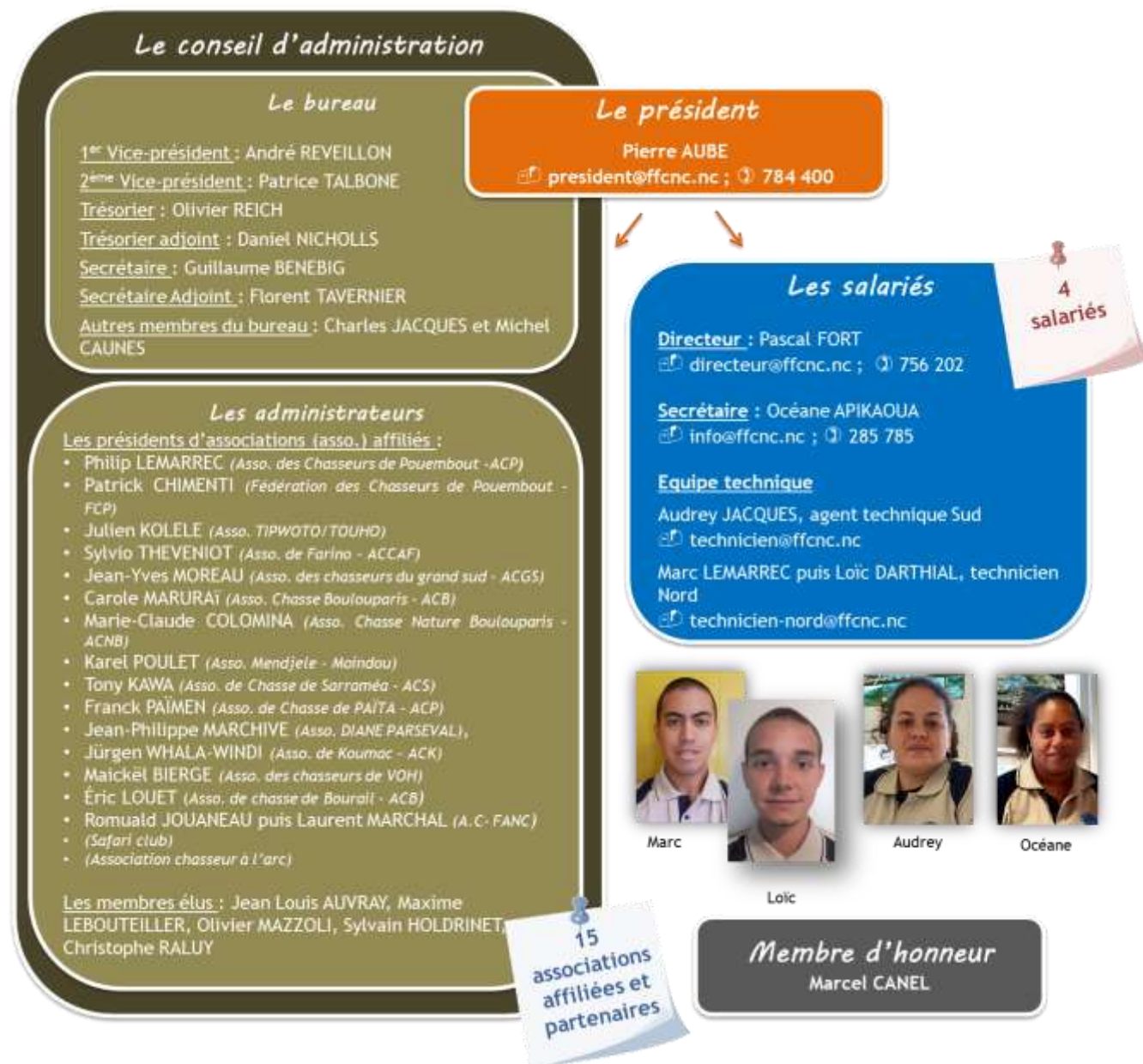
5. Communication - p 15



6. Autres activités - P 17

1. La vie fédérale

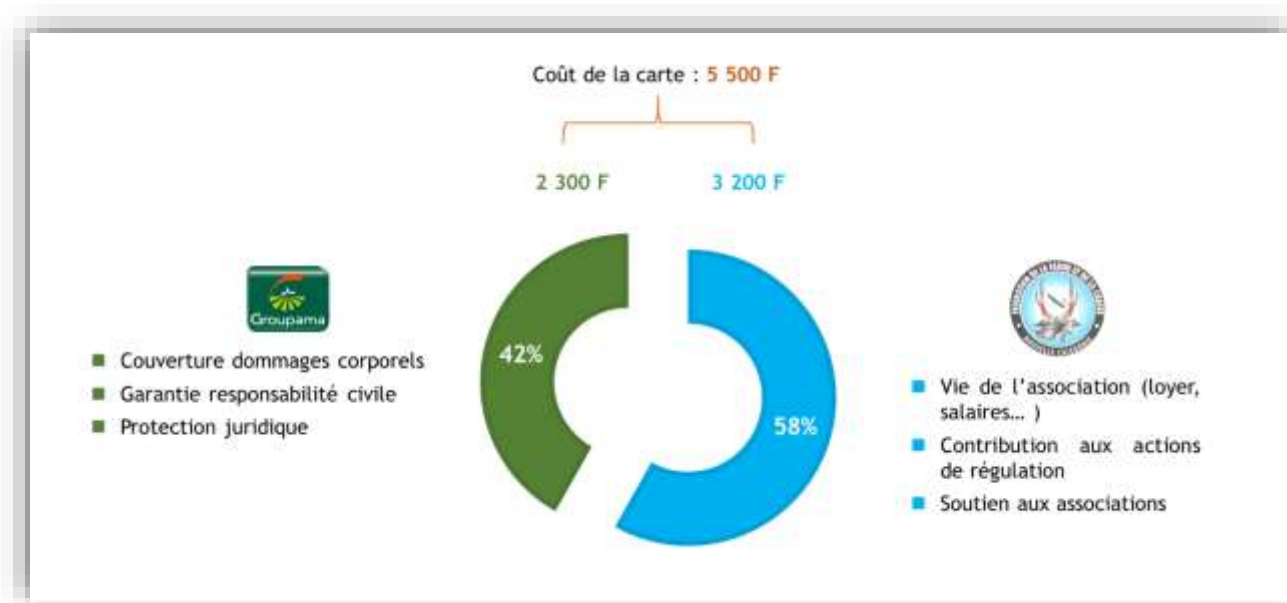
1. Organigramme de la FFCNC



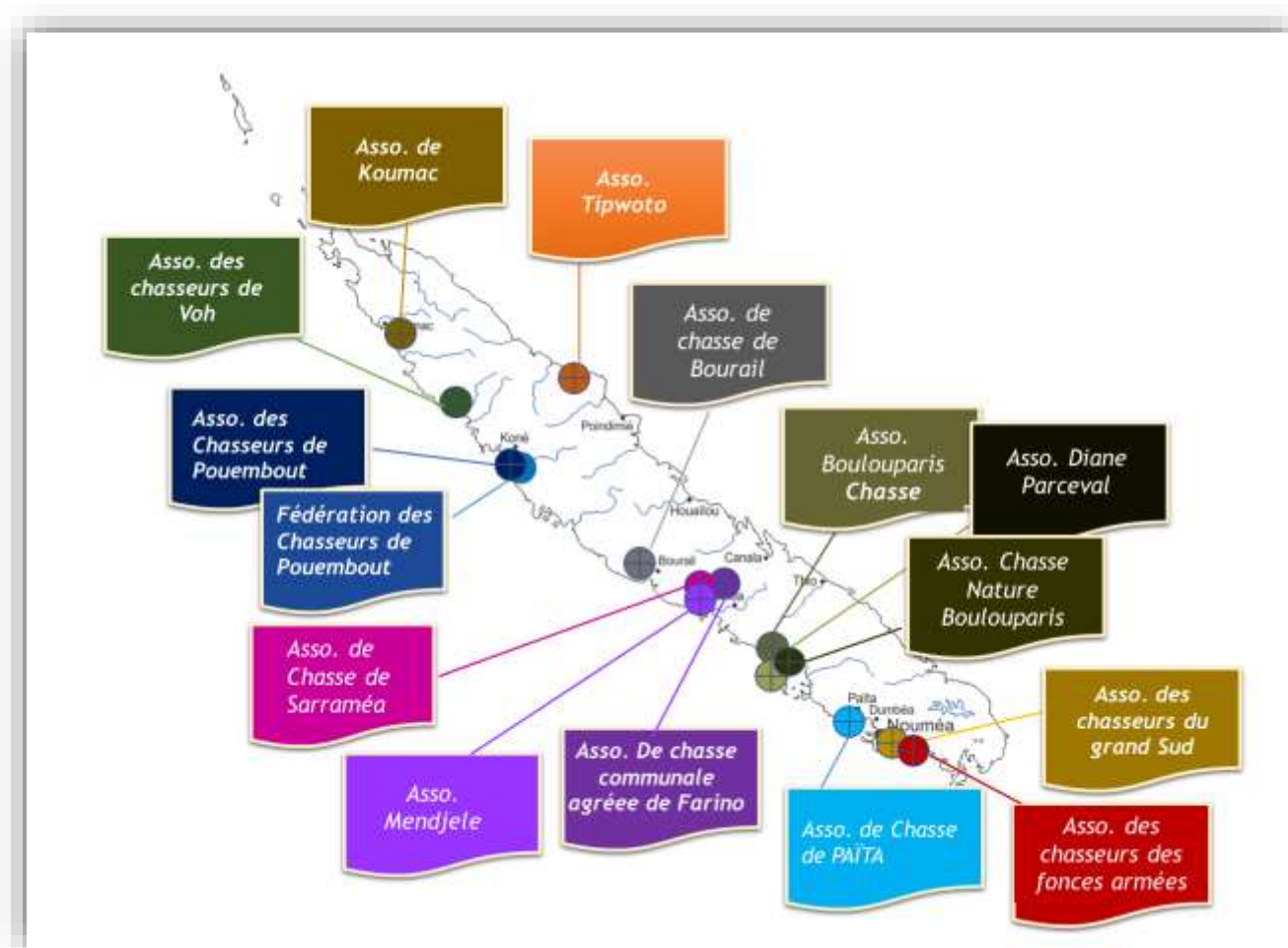
2. Les adhérents et la carte fédérale

En Nouvelle-Calédonie, les chasseurs sont répartis du nord au sud et de l'est à l'ouest. La FFCNC a compté près de **4 300** adhérents en 2020.

L'adhésion permet d'une part, de pouvoir participer aux actions organisées par la fédération et d'autre part, de bénéficier de l'assurance chasse Groupama individuelle (comprise dans le prix de la carte fédérale).



3. Les associations affiliées



La FFCNC compte 15 associations de chasse affiliées, avec lesquelles elle collabore tout au long de l'année. L'affiliation permet par ailleurs aux associations de bénéficier de la garantie responsabilité civile et de la protection juridique proposées par Groupama.

👉 Cartes de visite de la plupart d'entre elles *(présentées par commune)*



Présidente : Carole MARURAL
54 63 84 - carole_marurai@live.fr



L'association Boulouparis Chasse (ABC)

L'ABC aime s'investir dans les actions de régulation principalement sur BOULOUPARIS (LEPREDOUR et PUEN) en partenariat avec la FFCNC.

Notre équipe est toujours présente pour chasser mais surtout pour passer de supers moments entre amis chasseurs dans la joie et la bonne humeur, mais surtout dans le respect des règles de sécurité....



Présidente : Marie-Claude COLOMINA
82 71 26 - acnbnc@gmail.com



L'association Chasse Nature Boulouparis (ACNB)

L'ACNB, qui compte 18 membres, intervient sur la commune de Boulouparis, notamment en collaboration avec la FFCNC (Leprédour, Puen...).

C'est une bande de copains mais plus, une famille, qui partage de supers bons moments, entre bonne humeur et fou rire, tout en respectant les règles de sécurité.

Les membres aiment se retrouver pour de beaux moments de chasses, qui finissent par un partage convivial où l'on se raconte les moments forts de la journée.



Président : Jean-Philippe Marchive
43 09 56



L'association La Diane Parseval

L'association, qui compte entre 16 et 20 membres, existe depuis une quarantaine d'années.

Elle organise des chasses au lapin sur l'îlot PARSEVAL et s'occupe aussi du reboisement et de l'entretien de l'îlot.



Président : Sylvio THEVENIOT
89 04 89 - theveniot.fabrice@gmail.com



**L'Association
Communale de
Chasse Agréée
de Farino
(ACCAF)**

L'ACCAF existe depuis la création du Parc des Grandes Fougères (PGF). Forte de 150 adhérents, c'est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié du syndicat mixte des grandes fougères pour l'organisation de la chasse au sein du parc. Elle contribue également à l'amélioration de la connaissance de la faune en participant aux différentes études qui y sont relatives, ainsi qu'à la protection du milieu naturel, notamment grâce à l'organisation d'opérations de régulation de cerfs et cochons sauvages, et à l'évaluation de leur impact sur le milieu.

Elle organise ainsi des actions de chasse de jour comme de nuit, mais également du piégeage, en collaboration avec le CEN.



Président : Jurgen Whala-windi
74 04 88



**L'association des chasseurs de
Koumac (ACK)**

L'ACK est une association qui a pour territoire le parc provincial de la Néhoué, sur Koumac, et ce, depuis plus de 10 ans.

Elle a aussi pour rôle d'essayer de faire sortir les membres de l'association pour chasser sur d'autres territoires, avec d'autres associations du territoire.



Président : Karel POULET
77 98 62



L'Association Menjele

L'association Menjele est basée sur la commune de Moindou.

Elle organise de nombreuses chasses sur le site de Foni Boya en protection des forêts et des plantations de la SAEM Sud-Forêt. Elle intervient également au parc des grandes fougères, dont une grande partie est sur sa commune.



Président : Laurent MARCHAL



L'Association des Chasseurs des Forces Armées de NC (ACFANC)

L'ACFANC est composée de 14 membres militaires ou personnels civils de la défense. Elle a pour secteur de chasse le camp militaire de Nandai (1700 ha), qu'elle loue tous les ans avec un bail renouvelable de 5 ans. Le camp possède une belle population de cervidés, cochons, roussettes et aussi quelques Notous.

Les chasses se pratiquent essentiellement à l'approche. Des battues ont également été faites sur un rythme bimensuelle (sauf COVID) avec la participation d'autres associations invitées pour de beaux moments de partage et de convivialité.



Président : Jean-Yves Moreau
95 76 94 - jyd.moreau@lagoon.nc



L'Association des Chasseurs du Grand Sud (ACGS)

Jeune association de type loi 1901, créée il y a 9 ans, l'ACGS œuvre dans un esprit de convivialité à organiser et soutenir des actions de chasse pour ses membres, dans les règles éthiques de l'activité.

Sous l'égide des la FFCNC, l'association, qui compte 36 adhérents, exerce son activité essentiellement par voie de conventionnement avec la province sud (Parc Provincial de la Rivière Bleue, réserves naturelles...), sur 55 000 ha.

L'association a par ailleurs en partenariat la régulation d'espèces animales exotiques envahissantes sur des propriétés privées.



Président : Philip Lemarrec
85 83 85 - ph.lemarrec@gmail.com



L'Association des Chasseurs de Pouembout (ACP)

L'ACP est une association de chasseurs basée sur Pouembout, qui compte 34 adhérents.

Elle intervient dans les communes de Voh et de Pouembout en partenariat avec la fédération de la faune et de chasse, pour des actions de régulations sur Pindaï et Vavouto principalement



Président : Patrick Chimenti
74 63 37



La Fédération des Chasseurs de Pouembout (FCP)

La FCP intervient sur les communes de Pouembout, de Koné et de Voh (Pindaï et Vavouto) en collaboration avec la FFCNC.

Elle a également mis en place un partenariat avec la tribu de Paouta, avec des chasses organisées depuis 2015 dans la haute vallée de Pouembout, au lieu dit Paola. C'est une chasse payante (2 000 Fcs la journée) avec un quota de gibier illimité, cerfs et cochons. Des chevaux peuvent également être loués à un particulier de cette même tribu au prix de 5 000 Fcs la journée.



Président : Tony Kawa



L'association Carrefour des chasseurs de Sarraméa

L'association a mis sur la sensibilisation des jeunes sur la responsabilité et la sécurité à la chasse, qu'elle soit pratiquée à titre individuel ou collective, sur l'ensemble de la commune, terrains privés comme coutumiers.

L'association a dernièrement perdu un pilier, membre actif de son bureau, qui œuvrait depuis plus de 12 ans pour la mise en valeur de la chasse sur la commune, M. Julien Holéro, à qui les membres rendent ici hommage.



Président Julien Kolele



L'association Tipwoto

TIPWOTO est une association de chasse créée en 2013, qui rassemble des chasseurs des tribus de Tiwae, Poyes et Vieux-Touho sur la commune de Touho.

L'association contribue à faire diminuer la pression exercée par les cerfs et cochons dans les vallées, notamment autour des zones cultivées. TIPWOTO collabore avec la FFCNC pour l'organisation de battues communautaires et de formations à la sécurité.

L'association dispose d'un campement de chasse afin de participer à la protection des forêts éloignées du massif des Lèvres.



Président : Maickel Bierge
91 85 49 - maicky007@hotmail.fr



L'association des chasseurs
de Voh (ACV)

L'ACV est une association de chasseurs basée sur Voh, qui compte 5 adhérents. Elle intervient dans les communes de Voh (Vavouto) et de Pouembout (Pindaï), en partenariat avec la FFCNC pour des actions de régulations des cerfs rusa, notamment sur Pindaï et Vavouto.

2. Modalités d'intervention

La FFCNC intervient sur le terrain selon les trois modalités suivantes :



1. Mise en place d'actions participatives

a. Par conventionnement avec les provinces : les principaux dossiers

Dans le cadre d'un conventionnement avec les provinces Sud et Nord, la FFCNC organise des actions de régulation ouvertes aux adhérents en collaboration avec les associations de chasse locales, ou les accompagne dans la mise en places de ces actions.



Pindaï

Les actions de régulation des cerfs rusa et des chats harets se sont poursuivies de mai à décembre, en collaboration avec les associations locales de la zone VKP. Ce sont majoritairement des actions de nuit qui ont été mises en place, sur autorisation provinciale. Quelques actions de jour ont également été organisées.

Néhoué

La mise en œuvre des actions de régulation sur le site de Néhoué a fait l'objet d'une collaboration étroite entre la FFCNC et l'Association des chasseurs de Koumac (ACK) : sessions de piégeage, organisation de battues...



Actions dans le Grand Sud (Parc Provincial de la Rivière Bleue et autres sites)

Différentes opérations de régulation des cerfs, cochons et chats haret ont été menées dans le Parc de la Rivière Bleue de mai à novembre, avec la participation active de l'association des Chasseurs du Grand Sud (ACGS) et dans une moindre mesure, de celle des chasseurs des forces armées (ACFANC).

La FFCNC a accompagné par ailleurs l'ACGS dans les actions de régulation de jour comme de nuit, conduites dans des aires protégées et parcelles forestières du Grand Sud.



Leprédour

Des opérations conjointes de régulation des cerfs et lapins y ont été menées tout au long de l'année, en collaboration avec les deux associations de chasse de Boulouparis. Ces actions ont, pour partie, été conduites avec la participation de chiens spécialisés à la chasse aux lapins.

Foni Boya

La FFCNC a accompagné l'association locale Menjele de Moindou dans la mise en place d'actions de régulation des cerfs et cochons, menées majoritairement de nuit.



Parc des grandes fougères

Les chasseurs de la fédération ont renforcé les équipes mises en place par l'association communale de chasse agréée de Farino (ACCAF) les mardis, tout au long de l'année, pour réguler cerfs et cochons au sein du parc.



La mise en place de ces actions participatives est une façon par ailleurs de faciliter les échanges entre chasseurs d'une même province, voire de l'ensemble du territoire.

b. Par conventionnement avec des privés



Îlot Puen

La FFCNC a été sollicitée par le propriétaire privé du ranch de l'îlot Puen pour réguler les cerfs rusa, en surpopulation sur l'îlot.

2. Mise en place d'actions professionnelles (contrats privés) : quelques exemples

Société des mines de la Toutonta (SMT)

La FFCNC a réalisé à la demande de la SMT des actions de régulation sur trois sites principaux (Cap Bocage- Houaïlou, Nakéty-Canala et Kaala-Koumac), ciblant les cerfs, cochons et chats haret.



Usine d'alimentation animale

la FFCNC a continué cette année ses actions de régulation de chats harets et de pigeons sur site.



Pindai

La FFCNC a mené à la demande de la province Nord, et en collaboration avec l'association des chasseurs de Pouembout, une campagne de 5 semaines de piégeage des chats harets, en protection des sites de nidification des puffins de la presqu'île de Pindai.

KNS

La collaboration entre KNS et la FFCNC s'est poursuivie en 2020, avec des opérations de régulation des populations de cerfs notamment.



Projet REPRISE

La FFCNC a été lauréate de l'appel à projet porté par la mairie de Houaïlou dans le cadre du projet de restauration des écosystèmes lancé en 2018. A cette occasion, plusieurs actions de formation, concertation et régulation ont été conduites par les équipes de la FFCNC.

Les secteurs concernés sont situés sur la haute vallée de la Néaoua, dans la vallée Jacques et les zones de captages de Karovin et de Newa.

3. Mise en place de formations

a. La formation sécurité

D'une façon générale, une formation théorique à la sécurité est dispensée gratuitement par la FFCNC, de façon régulière, en province Sud comme en province Nord. L'objectif est de donner une connaissance de base sur les armes et les munitions et de présenter les consignes de sécurité avant, pendant et après l'action de chasse.

Ces formations, ouvertes à tous les chasseurs (hommes et femmes) de plus de 16 ans, se clôture par la délivrance d'une attestation. Cette dernière est demandée pour participer à toutes les actions de régulation menée sur les territoires conventionnés avec la FFCNC. Plus spécifiquement, dans le cadre des contrats évoqués ci-dessus, des formations sécurité peuvent être dispensées, fléchées sur un public cible.



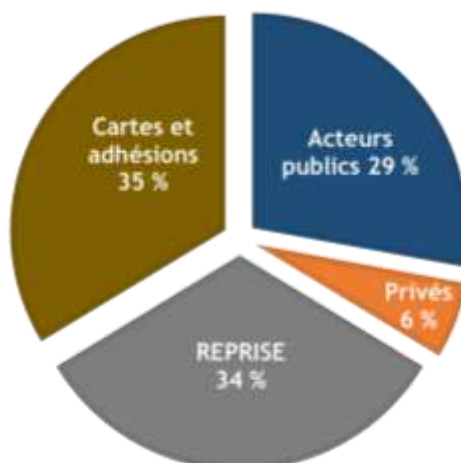
En 2020, ce sont ainsi **21** sessions qui ont été organisées, pour **174** personnes formées au total.

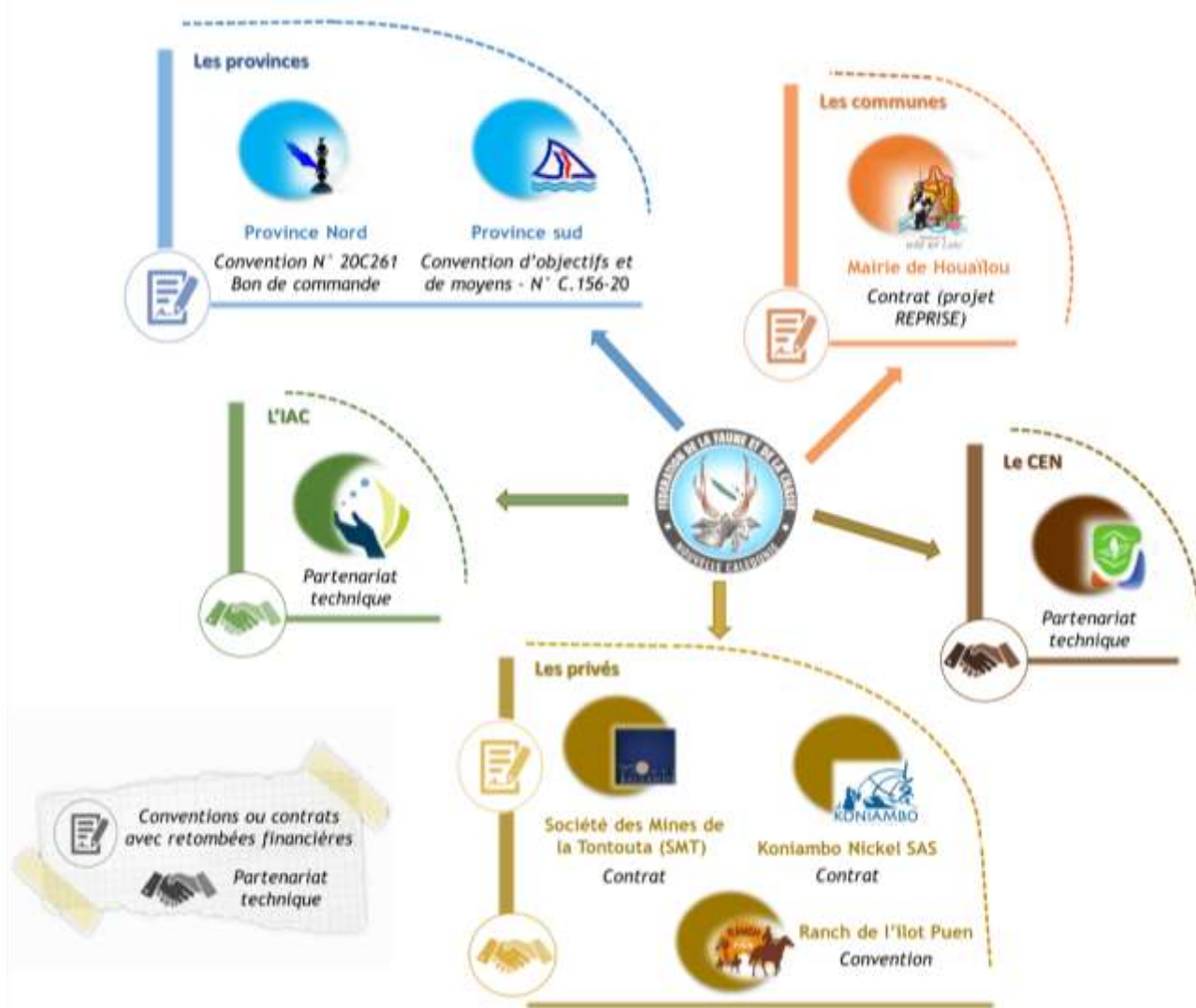
b. La formation sur l'entretien des armes, le réglage des optiques, l'examen initial et valorisation des carcasses

Expérimentées avec succès en 2016 sur Touho, puis en 2017 sur Touho - Hienghène (au profit également des chasseurs de Pouébo), ces formations se font aujourd'hui régulièrement à la demande des associations ou des groupements de chasseurs.

3. Partenariats techniques et financiers

Pour compenser la diminution de subventions publiques, mais également pour élargir le niveau de compétence et le savoir-faire de la FFCNC, la fédération s'est tournée vers des opérateurs privés (entreprises minières et autres) et a répondu à des appels à projet (comme REPRISE).





4. Chiffres clés de l'année 2020



Pour mémoire, les actions de régulation ont été perturbées sur près de trois mois, en raison du confinement et des événements sociaux qui ont animés l'année 2020 à l'échelle du territoire.

5. Communication

Parties intégrantes des missions de la fédération, la communication et l'information permettent de faire partager le plaisir de la chasse aux calédoniens de toute origine et de toute province et de valoriser l'importance de la chasse pour l'environnement du territoire, au regard de sa spécificité. Pour ce faire, la FFCNC s'appuie sur différents outils pour rendre ces informations accessibles à tous et à n'importe quel moment.

1. Site Internet (www.ffcnc.nc)



Le site internet permet notamment de renforcer la communication avec les chasseurs et de relayer au plus grand nombre et en temps réel les dates des futures formations sécurité ainsi que des différentes actions organisées par la FFCNC sur l'ensemble de la Grande Terre.

Il permet également de partager diverses informations relatives à l'environnement, aux réglementations sur les armes ou aux modalités d'acquisition du permis de chasser en province sud et en province Nord.

2. Réseaux sociaux

(<https://www.facebook.com/FederationdeLaFauneetdeLaChassedeNouvelleCalédonie>)

La FFCNC est depuis mars 2017 sur le réseau Facebook, pour une information au fil des événements. Ce sont aujourd'hui plus de **1 900** personnes qui suivent ce site régulièrement et y participent, constituant ainsi un réseau important au niveau des chasseurs du territoire



3. Presse écrite

La FFCNC, depuis maintenant plusieurs années, est sollicitée pour des articles sur l'actualité cynégétique dans le journal des Nouvelles-Calédoniennes notamment. Un article sur « les chasses insulaires du bout du monde : les charmes de Nouvelle-Calédonie » a également été publié cette année dans le magazine des Voyages de Chasse (N°64).



4. Presse audiovisuelle (via Internet)

Divers articles sont également disponibles en ligne sur :

- Le site <https://la1ere.francetvinfo.fr/>, avec la possibilité d'écouter des reportages sur les règles de sécurité (Janvier 2020), la chasse de régulation sur l'îlot Puen (avril 2020), la saison de chasse aux notous et aux roussettes réduite à un seul week-end (2 articles, Avril 2020).

Le site <https://www.chassons.com/>, seul site internet à couvrir de manière globale l'information du monde de la chasse, avec un très bel article sur la chasse en Nouvelle-Calédonie.



5. Emissions radio

La fédération a par ailleurs participé à diverses émissions radio sur RRB notamment, pour évoquer les conséquences du confinement sur les activités de chasse

6. *Autres activités*

1. Encadrement de stagiaires

La FFCNC a, comme chaque année, accueilli des stagiaires de 3^{ème} du collège de Païamboué à Koné et du collège de Magenta, à Nouméa, ainsi qu'une première et une bac pro du lycée de Ty de Touho.

2. Soutien aux associations affiliées

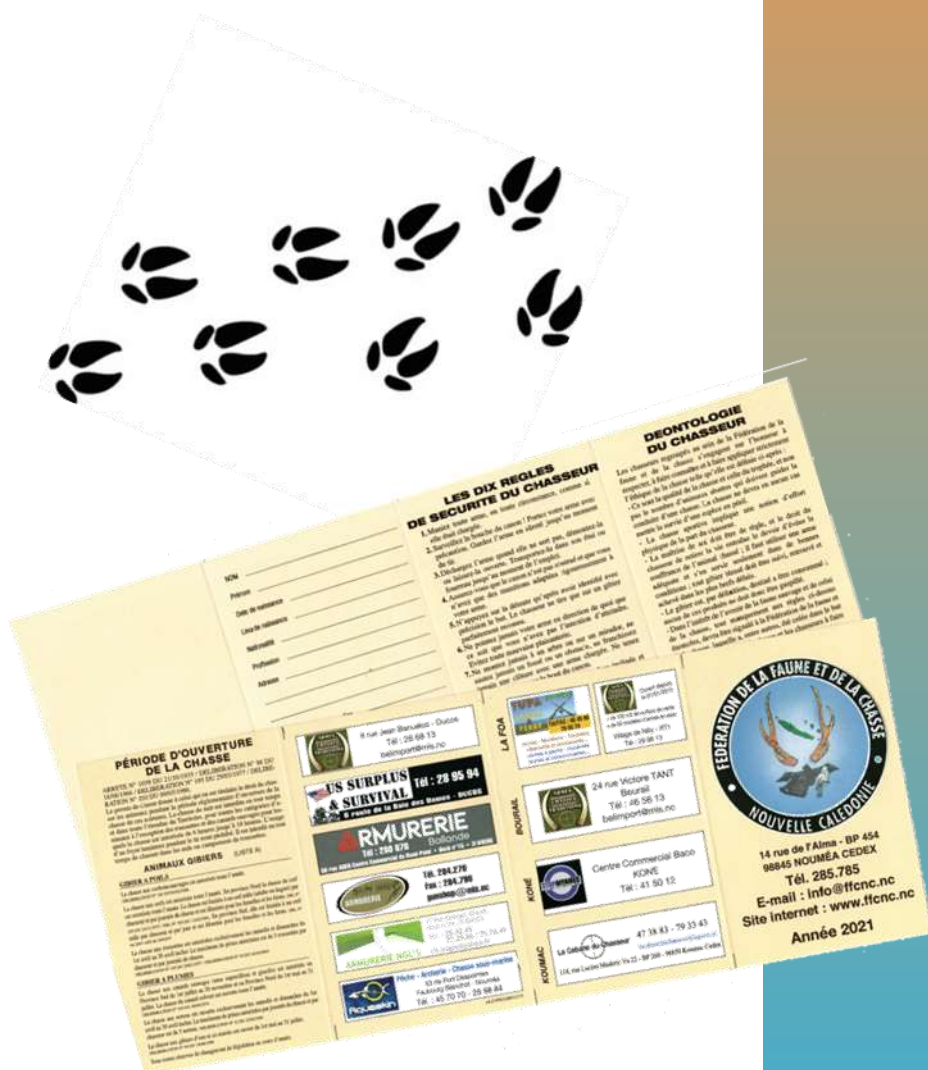
Ce soutien peut prendre différentes formes : prêt de matériel (chaise d'affût, matériel de piégeage, de communication, etc.), soutien financier sur présentation de projets ou encore soutien technique (organisation de chasse collective, de plans de chasse, etc.).

Cette année plusieurs associations ont bénéficié de ces trois types de soutien.

3. Actions de réaction rapide

La FFCNC est sollicitée par les provinces et les organismes privés dans les cadre de réaction rapide suite à des observations d'espèces exotiques envahissantes animales sur certains sites. Pour exemples, plusieurs actions de réaction rapide ont ainsi été mises en place cette année (bulbul, perruche ondulée, chats harets et chiens ensauvagés).





La nouvelle carte 2021 est en vente dans toutes les armureries du territoire et au bureau de la FFCNC, au prix de 5 500 Fcs

Horaires d'ouverture FFCNC

8H - 16H30 du lundi au jeudi en continu
8H - 15 H30 le vendredi en continu

